



## POPULATION ET ORGANISATION DE L'ESPACE EN ALGÉRIE

Kamel Kateb

Belin | L'Espace géographique

2003/4 - tome 32
pages 311 à 331

ISSN 0046-2497

Article disponible en ligne à l'adresse:

http://www.cairn.info/revue-espace-geographique-2003-4-page-311.htm

Pour citer cet article :

Kateb Kamel, « Population et organisation de l'espace en Algérie »,

L'Espace géographique, 2003/4 tome 32, p. 311-331.

Distribution électronique Cairn.info pour Belin.

© Belin. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

EG 2003-4 p. 311-331

# Algérie

# Population et organisation de l'espace en Algérie

## KAMEL KATER

Institut national d'études démographiques, 133, boulevard Davout, 75980 Paris cedex 20

RÉSUMÉ. — Cet article se propose d'étudier l'évolution du système urbain algérien. L'Algérie a hérité de la période coloniale un espace territorial fortement structuré et orienté vers le littoral méditerranéen. Il en est résulté des tendances lourdes privilégiant le développement des grands centres urbains au nord du pays. Ces tendances ne masquent-t-elles pas, cependant, l'existence de modifications substantielles dans la répartition du peuplement et dans l'organisation du système urbain? Ne se dessine-t-il pas en Algérie des tendances d'évolution susceptibles de corriger les déséguilibres hérités de la période coloniale? Quelles mesures et dispositions en matière d'aménagement sont-elles susceptibles de favoriser les changements perceptibles? Quelles répercussions peuvent avoir, sur la répartition spatiale de la population, l'arrêt des investissements publics d'une part et l'insécurité qui règne dans les zones rurales (combats, massacres, racket, etc.) d'autre part?

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, PEUPLEMENT, POPULATION, SYSTÈME URBAIN ABSTRACT. - Population and spatial organisation in Algeria. - This paper looks at the evolution of the Algerian urban system. From the colonial period, Algeria inherited a highly structured territorial space oriented towards the Mediterranean coast. This resulted in strong trends in favour of the development of the major urban centres in the north of the country. However, might these trends not conceal substantial changes to the distribution of settlement and the organisation of the urban system? Are trends not emerging in Algeria that might correct the imbalances inherited from the colonial period? What regional development measures and provisions are likely to foster perceptible changes? What repercussions might the end of public investment on the one hand and the violence (fighting, massacres, extortion, etc.) in rural areas on the other have on the spatial distribution of the population?

POPULATION, REGIONAL
DEVELOPMENT, SETTLEMENT, URBAN
SYSTEM

### Introduction

La forte croissance démographique qui a marqué les deux premières décennies de l'Algérie indépendante s'est accompagnée d'un exode rural et de flux migratoires importants; ils ont entraîné un accroissement considérable de la population urbaine et une densification du système urbain algérien. Le recensement effectué en juin 1998 a bien enregistré une baisse de la fécondité et de la croissance démographique, mais il montre aussi une persistance de la croissance de la population urbaine à des taux supérieurs à la croissance naturelle. Cette croissance urbaine est marquée par deux caractéristiques qui semblent s'affirmer au fil des ans : d'une part, elle s'oriente vers les petites et moyennes agglomérations dans le Nord-Est du pays (sur le littoral méditerranéen) alors que dans les régions limitrophes du Sahara et



dans le Nord du désert on voit apparaître un plus grand nombre de grandes et moyennes agglomérations. Ne se dessinerait-il pas dans l'espace géographique algérien (comme cela a été le cas en Arabie par exemple) des changements dans l'organisation spatiale où les agglomérations du Sahara et des régions limitrophes joueraient un rôle plus grand? Par conséquent, n'y aurait-il pas un processus de remise en cause de l'organisation spatiale héritée de la période coloniale? La densification du système urbain constatée au fil des recensements aboutit-elle à une meilleure répartition des villes selon la taille et à une correction des inégalités spatiales existantes?

#### Les conséquences de la colonisation sur l'organisation spatiale précoloniale

De nombreux travaux ont porté sur les conséquences de la colonisation sur l'organisation de l'espace algérien (Rahmani, 1982; Cote, 1988; Sari, 1993; Kateb, 1998 et Redjimi, 2000 parmi les plus récents). La colonisation française a été à l'origine de mutations profondes dans l'organisation socio-économique de l'Algérie et dans la répartition spatiale de sa population. En 1830, l'Algérie était un pays à dominante rurale avec une population à majorité nomade et semi-nomade. Sa population était estimée entre 3 et 5 millions selon les auteurs (Kateb, 1998). Les villes étaient disséminées sur l'ensemble du territoire de la Régence. Les plus peuplées étaient celles qui étaient sièges du pouvoir politique des Beys à savoir Alger, Oran, Constantine et Médéa ainsi que l'ancienne capitale des Zyannides, Tlemcen.

La population de chacune des plus grandes villes (Alger, Oran et Constantine) ne dépassait pas 40 000 habitants. Alger aurait compté 80 000 à 100 000 habitants aux XVIe et XVIIe siècles (Haédo, 1998) sans que cela puisse être vérifié. D'autres villes moins peuplées, comme Tlemcen, Mostaganem et Mascara à l'ouest du pays et Bône (actuellement Annaba) à l'est, avaient une population de plus de 10000 habitants; une dizaine d'autres, enfin, avaient une population voisine de 5 000 habitants: Nédroma, Médéa<sup>1</sup>, Miliana, Bougie, Jijel, Dellys, Blida, Koléa, Biskra et Laghouat. Toutes ces villes étaient pour l'essentiel des centres commerciaux; cependant certaines d'entre elles, comme Tlemcen, Alger ou Constantine abritaient des activités manufacturières textiles à côté de l'artisanat traditionnel des villes maghrébines<sup>2</sup>.

La population indigène algérienne était globalement répartie entre nomades, semi-nomades et sédentaires. Ces derniers ne représentaient que le tiers de la population totale. Les nomades et semi-nomades occupaient des territoires correspondant à leurs migrations saisonnières orientées nord-sud. Les sédentaires habitaient majoritairement dans les zones rurales, leur répartition spatiale, au moment de l'arrivée des Français, était très différente de celle de l'Europe. En effet les zones montagneuses étaient beaucoup plus peuplées que les plaines (Bernard, 1929): « Quelques années après notre installation en Algérie, on se rendit compte de la répartition assurément anormale de la population; les montagnes aux terres pauvres nourrissaient plus d'habitants que les terres basses et profondes des plaines» (Demontès, 1923).

Au dire des observateurs, avant la conquête française, la population indigène des villes représentait une faible proportion de la population sédentaire. En outre, la guerre coloniale a provoqué dès les premières semaines de l'occupation un processus migratoire qui, dans un premier temps, a touché principalement les villes; ces dernières ont perdu une grande partie de leur population et la totalité de leurs élites. Ensuite, la résistance armée à la colonisation, du fait de son caractère rural, a modifié la répartition des tribus sur le territoire à la suite des séquestres et des contributions

<sup>1.</sup> Bien qu'il s'agisse d'une petite ville, Médéa jouait un rôle important en tant que chef-lieu du beylick du Tytterie au même titre qu'Oran et Constantine.

<sup>2.</sup> Journal des Sciences militaires. AHAT H269 et AHAT H226.

de guerre qu'elles ont dû verser à l'occupant. Mais la répartition spatiale de la population a aussi été perturbée par la politique coloniale de confiscation des terres et de sédentarisation des nomades et semi-nomades (Kateb, 1998).

Trois types d'action vont conjuguer leurs effets sur le genre de vie de la population indigène, ce qui modifiera la répartition du peuplement sur le territoire: les opérations de cantonnement<sup>3</sup> des tribus et le début de mise en place des douars-communes, la création de centres de colonisation pour les besoins des nouveaux colons et, enfin, le processus de privatisation des terres collectives dont l'objectif est d'instaurer un marché foncier destiné à faciliter les transactions foncières au profit des populations européennes.

## La recomposition coloniale de l'espace algérien

Ces actions, associées au développement de l'économie coloniale, et les formes spécifiques de son intégration dans le marché français, vont imprimer une nouvelle organisation du territoire et de répartition de la population. Ainsi, les villes du littoral (ports d'exportation des produits agricoles et des matières premières et lieu d'implantation des premières unités industrielles), autour desquelles s'organise l'ensemble des infrastructures de communication, ont vu leur population multipliée par 10 en un siècle, alors que la population totale du pays a été multipliée par trois. Les crises économiques et sociales permanentes vécues par le «Bled» (zone de l'agriculture traditionnelle) ont, à la faveur de l'exode rural, orienté les populations vers l'Algérie « moderne ». Ces tendances ont été renforcées par la politique d'industrialisation menée en Algérie au lendemain de l'indépendance.

En 1954, le maillage du réseau urbain était relativement dense dans le Nord, plus lâche dans la région des Hauts-Plateaux (steppes de l'Ouest et hautes plaines constantinoises) où les distances et la faiblesse des densités de population ne contribuaient pas à assurer une bonne répartition spatiale des agglomérations urbaines. Le Sud du pays (Sahara), pour sa part, avait un réseau tout à fait particulier, lié aux conditions physiques et naturelles. En dehors de Biskra, Ghardaïa et Béchar, on ne pouvait parler de ville dans ces zones désertiques. La vie s'y organisait en effet en fonction de la disponibilité des ressources en eau et les agglomérations de population étaient des oasis.

À la veille de l'indépendance, les quatre plus grandes villes (Alger, Oran, Constantine et Annaba) tranchaient nettement par leur taille, sur les villes de taille inférieure. Cette structure du réseau urbain caractérise l'organisation de l'économie d'exploitation coloniale et est marquée par de profonds déséquilibres régionaux. Elle est le résultat de mutations socio-économiques considérables (sédentarisation, salariat, privatisation d'une partie des terres collectives, introduction de la viticulture, etc.) intervenues dans un laps de temps relativement court.

Le processus de croissance de la population urbaine en Algérie commencé au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle n'a d'abord concerné que les populations européennes. Les populations indigènes algériennes, constituées pour les 2/3 par des populations nomades et semi-nomades, ont d'abord connu un processus de sédentarisation (le plus souvent sous la forme d'un habitat épars) qui s'est achevé au début du XX<sup>e</sup> siècle. L'accélération de la croissance de la population urbaine indigène algérienne n'a véritablement commencé qu'au lendemain de la seconde guerre mondiale.

Selon la Statistique générale de l'Algérie, la population urbaine en Algérie représentait 15,6 % de la population totale en 1886. Dans la période qui s'étale de la fin de

3. Les opérations de cantonnement ont débuté en 1851 et se sont terminées avec l'application du sénatusconsulte de 1863 sur la propriété foncière, leur objectif était de récupérer des terres au profit de la colonisation en délimitant les surfaces appartenant à la tribu d'où le nom de cantonnement; on a cantonné les tribus sur des portions de territoires qu'elles occupaient précédemment.

	Tabl. $f 1/$ Population urbaine dans les populations de l'Algérie du Nord (période coloniale)													
Année	Populati	on totale	Populatio	on urbaine	Popu	lation urbaine	e en %		de variation a en de la popul urbaine (%)		Taux de variation annuel moyen de la population			
	Musul.	Non musul	Musul.	Non musul	Musul.	Non musul	total	Musul.	Non musul	total	musulmane (%)			
1886	3 287 217	464 820	268 000	319 000	8,2	68,6	15,6							
1906	4 447 788	680 263	410 500	468 700	9,2	68,9	18,6	2,1	1,9	2,0	1,5			
1926	5 150 756	833 359	607 600	620 000	11,8	74,4	22,5	2,0	1,4	1,7	0,7			
1931	5 588 314	881 584	730 800	673 100	13,1	76,4	23,8	3,8	1,7	2,7	1,6			
1936	6 201 144	946 013	867 000	743 000	14,0	78,5	24,7	3,5	2,0	2,8	2,1			
1948	7 679 078	922 272	1 329 000	737 000	17,3	79,91	27,3	3,5	-0,06	2,0	1,7			
1954	8 449 332	984 031	1 642 000	792 000	19,4	80,4	27,0	3,7	1,2	2,8	1,6			
Sources	: Annuaire sta	atistique de l'A	Algérie année	1060. Les caté	gories sta	atistiques sont	celles utili	sées nar le	es services stat	istianes e	n Algérie.			

la première guerre mondiale à l'indépendance de l'Algérie, la population urbaine totale passe d'un peu plus du cinquième de la population totale à plus du quart de cette population (tabl. 1). Ce taux global recouvre des situations fort différentes selon qu'il s'agit de «populations européennes ou non musulmanes» ou de «populations indigènes ou musulmanes» (selon les appellations de l'époque). La population européenne était une population majoritairement urbaine, dès 1886 les 2/3 de la population européenne totale vivant en Algérie résidaient dans les agglomérations urbaines. Cette proportion n'a cessé de croître au fil du temps pour atteindre les 4/5 de cette population en 1954, alors que la population indigène algérienne était essentiellement rurale. La proportion urbaine de cette population était, en 1886, de moins de 10 %. À cette date, la population «indigène» citadine se reconstituait progressivement, la conquête française avait entraîné un recul du nombre de citadins indigènes dans les principales villes d'Algérie et elles n'ont retrouvé leur niveau de 1830 qu'au début du XXe siècle. Entre 1886 et 1926, la population urbaine indigène a connu des fluctuations relativement fortes, des périodes de croissance et de décroissance se sont succédé mais, à partir de 1926, elle a connu une croissance continue (fig. 1). En 1954, la proportion de population urbaine indigène algérienne était cependant encore inférieure à 20 % (tabl. 1).

À la veille de l'indépendance, l'augmentation de la population urbaine totale est principalement le fait de la population indigène. La croissance annuelle moyenne de la population urbaine indigène qui avait d'abord connu des taux de l'ordre de 2 % (0,5 % au-dessus de la croissance démographique) connaît des taux proches de 3,5 % par an de 1931 à 1954, alors que la croissance de la population indigène totale est voisine de 1,7 % sauf pour la période 1931-1936 où elle est de 2,1 % (tabl. 1)4. Ce haut niveau de croissance de la population urbaine traduit le caractère irréversible du processus d'exode rural qui devient, non plus un phénomène conjoncturel, mais permanent et connaîtra une intensification avec la guerre d'indépendance (politique de contrôle des populations par leur regroupement) et, au lendemain de cette guerre, à la faveur de la politique d'industrialisation menée par les gouvernements du nouvel État. La population est cependant restée à majorité rurale pendant toute la période coloniale contrairement à la population européenne qui, elle, était majoritairement urbaine (Kateb, 1998).

Au lendemain de l'indépendance, les plans de développement économique ont prolongé les tendances qui caractérisaient le système urbain algérien hérité de la colonisation. Les politiques mises en œuvre semblent renforcer une tendance lourde à la

4. Voir à ce sujet « Européens, indigènes et juifs dans l'Algérie coloniale». Paris, INED/PUF, 2001.

littoralisation de l'urbanisation et à une concentration excessive de la population dans le Nord du pays: «On assiste à une sorte de dépeuplement relatif de l'intérieur du pays au profit des régions côtières du Nord déjà surpeuplées» (Rahmani, 1982). Cette situation menace le potentiel agricole et l'environnement des villes, elle accroît de plus les difficultés de leur gestion sous tous les aspects de la vie urbaine. Cette tendance lourde du processus d'urbanisation (concentration des agglomérations et des populations urbaines dans la zone littorale) en Algérie ne masque-t-elle pas l'existence de modifications substantielles dans la répartition du peuplement et dans l'organisation du système urbain, telle que le laissent apparaître les résultats des deux derniers recensements de la population? Se dessine-t-il des tendances d'évolution susceptibles de corriger les déséquilibres hérités de la période coloniale? Quelles sont les mesures et dispositions en matière d'aménagement susceptibles de favoriser les changements perceptibles? Quelles répercussions peuvent avoir, sur la répartition spatiale de la population, l'arrêt des investissements publics d'une part et l'insécurité qui règne dans les zones rurales (combats, massacres, racket, etc.) d'autre part?

## L'organisation de l'espace algérien

La mise en valeur coloniale de l'Algérie a mis en place un type d'organisation de l'espace prenant en compte les caractéristiques géographiques physiques du pays. L'Algérie se répartit en trois grandes zones: la première, au nord, borde la Méditerranée et a une largeur de 50 à 100 km de l'ouest à l'est; la seconde, d'une largeur de 200 à 300 km, entre l'Atlas tellien et l'Atlas saharien, comprend les hautes plaines constantinoises et les zones steppiques de l'ouest; la troisième zone est le Sahara qui couvre les quatre cinquièmes du territoire.

C'est dans l'étroite bande littorale (1,7 % du territoire) qui borde la Méditerranée que se concentre près de 40 % de la population algérienne (245 hab./km²) et que se trouvent les terres agricoles les plus riches, les ressources en eau les plus abondantes et le potentiel forestier. Cette zone est la mieux dotée en infrastructures de transport et de communication (routes, voies ferrées, ports, aéroports) ainsi que de toutes les commodités (eau, électricité, téléphone) nécessaires à l'activité industrielle. Il n'est, par conséquent, pas étonnant d'y voir se concentrer l'essentiel des activités

industrielles du pays: 91 % des industries sidérurgiques, mécaniques, métallurgiques et électroniques, 90 % des industries des matériaux de construction, 85 % des industries chimiques, 65 % des industries du cuir et 56 % des industries textiles (rapport du CNES, 1998).

La zone steppique et les hautes plaines constantinoises (10,3 % du territoire), enserrées entre les chaînes de montagne de

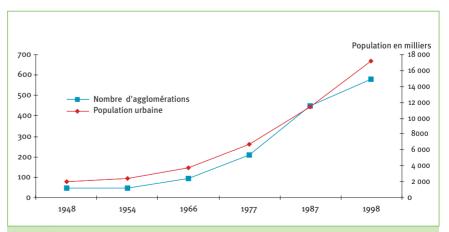


Fig. 1/ Évolution de la population urbaine et du nombre d'agglomérations (1948-1998)

l'Atlas tellien au nord et de l'Atlas saharien au sud, sont handicapées par une faible pluviométrie (entre 200 et 400 mm de pluie par an) et l'absence d'un réseau hydrographique ramifié; les cours d'eau sont des oueds secs pendant la majeure partie de l'année. Elles sont traditionnellement des zones céréalières et d'élevage ovin; elles regroupent néanmoins plus de 50 % de la population totale de l'Algérie (60 hab./km²). Elles ont bénéficié, depuis l'indépendance, d'investissements industriels élevés alors que le développement des infrastructures routières et ferroviaires a été bloqué par la crise économique et financière de ces quinze dernières années.

Tabl. <b>2</b> /Évolution de la répartition de la population totale et des densités selon les zones géographiques												
Zones	Superficie (km²) et %			Popul	ation en	milliers	Densité d	Densité de population (hab./km²)				
géographiques			1977		198	1987		98	1977	1987	1998	
Tell (littoral)	40 000	(1,7)	6 748	(39,8)	8 900	(38,6)	11 000	(37,8)	166,7	222,5	245,0	
Steppes et hautes plaines	245 000	(10,3)	9 000	(53,2)	12 139	(52,7)	15 300	(52,6)	36,7	49,6	60,0	
Sahara	2 096 000	(88)	1 200	(7)	2 000	(8,7)	2 800	(9,7)	0,6	0,9	1,4	
Algérie (total)	2 381 741	(100)	16 948	(100)	23 039	(100)	29 100	(100)	7,1	9,6	12,2	
Sources : ONS (2000)												

Le Sahara, vaste étendue aride de 2 millions de km² (88 % de l'ensemble du territoire) a un système d'agglomération tout à fait particulier en relation étroite avec ses caractéristiques physiques et climatiques. Il détient les principales ressources énergétiques (pétrole et gaz) et a vu s'y développer une industrie pétrolière à côté de ses palmeraies ancestrales. Il est faiblement peuplé: 10 % de la population totale (1,4 million d'habitants en 1977, 2 millions en 1987 et près de 3 millions en 1998) et la densité de population y est très faible (1,4 hab./km²), mais l'essentiel de sa population s'agglomère au nord-est de la région (tabl. 2). En 1954, dans cette région, il n'y avait aucune ville de plus de 20 000 habitants. Biskra, l'agglomération la plus peuplée du Sahara, en comptait un peu moins à cette date; en 1998 près de 170 000 habitants y vivent et elle se classe au 9e rang des agglomérations algériennes (elle était au 20e rang en 1954).

L'espace algérien est ainsi caractérisé par un très fort indice de concentration de la population; près de 90 % de la population sont concentrés sur les 12 % de la partie nord du territoire. Bien que légèrement en recul, cette concentration reste très élevée. La densité des agglomérations urbaines sur le territoire décroît du nord au sud (fig. 6 et 7) et la distance moyenne entre deux agglomérations de plus de 10000 habitants varie de 20 km au nord à plus de 200 km au sud (Moriconi-Ebrard, 1993).

## Une accélération de la croissance de la population urbaine au lendemain de la seconde guerre mondiale

Bien que sa population rurale ait augmenté en valeur absolue (de 8 à 12 millions entre 1966 et 1998), l'Algérie est aujourd'hui un pays où vivent plus de citadins que de ruraux. Le volume de sa population urbaine a été multiplié par 4,6; elle évolue ainsi en trente ans de 3,7 à 17,1 millions d'habitants (fig. 1), soit près de 60 % de sa population totale. Aujourd'hui, 3 Algériens sur 5 vivent dans des agglomérations urbaines; ils étaient moitié moins en 1966 (1,5 sur 5). Dans les premières années de l'indépendance, la croissance urbaine était extrêmement rapide: plus du double de la croissance totale; elle a connu par la suite un léger ralentissement tout en restant à un niveau élevé (tabl. 3). Elle connaît, au cours des dernières années, un ralentissement relativement fort (fig. 2) malgré les migrations vers les centres agglomérés induits par les affrontements armés et les massacres de civils. Elle reste cependant du même ordre de grandeur que dans les décennies qui ont précédé l'indépendance de l'Algérie, marquées par un fort exode rural (tabl. 2). Si l'on se réfère au modèle de la transition urbaine (Baudelle, 2000; Moriconi-Ebrard, 1993), l'Algérie est dans la période terminale de la phase d'accélération de la croissance urbaine (tabl. 1 et 3; fig. 2).

Tabl. $oldsymbol{3}/$ Évolution de la population urbaine à travers les recensements algériens											
Année	Population urbaine	Population rurale	Population totale	Population urbaine en %	Taux de variation annuel moy de la population (%)						
	urbanie	Turate	totale	uibaille eli /o	urbaine	totale					
1966	3 778 482	8 243 518	12 022 000	31,4	7,2	3,0					
1977	6 686 785	10 261 215	16 948 000	40,0	5,3	3,2					
1987	11 444 249	11 594 693	23 038 942	49,7	5,5	3,1					
1998	16 966 937	12 133 936	29 100 863	58,3	3,7	2,2					
Source : 0	Source : ONS, 1988 et 1999										

L'importante croissance de la population urbaine qui caractérise l'Algérie indépendante a d'abord concerné les wilayate (départements) du Nord du pays; celles qui comprenaient les grandes agglomérations enregistraient les taux de croissance les plus forts. Cette situation a connu des modifications considérables dans les deux dernières décennies, les taux de croissance les plus faibles ont été enregistrés autour des grandes agglomérations urbaines (Alger, Constantine, Annaba) alors que les taux les plus élevés concernent l'Est du Sahara et les wilayate qui étaient les moins urbanisées précédemment (Djelfa et Médéa par exemple) (fig. 3).

#### Une définition statistique de l'urbain

L'évaluation de la population urbaine et de sa croissance s'appuie sur une définition statistique et administrative; cette définition a connu des modifications au lendemain

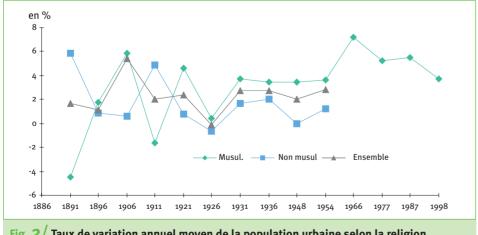


Fig. 2/ Taux de variation annuel moyen de la population urbaine selon la religion

de l'indépendance, puis de légères retouches dans les recensements successifs (tabl. 4). Jusqu'au recensement de 1960, la Statistique générale de l'Algérie définissait la population urbaine en utilisant une définition différente de celle qui était utilisée en France métropolitaine (à partir de 2000 habitants agglomérés au chef-lieu de la commune). La population urbaine était en Algérie déterminée à partir des communes de plein exercice<sup>5</sup> et supposait une concentration suffisante de population européenne pour y installer un conseil municipal. Les services de la Statistique générale de l'Algérie déterminaient sur cette base les communes urbaines et leur population servait à la détermination de la population urbaine totale.

Cette définition de la population urbaine a l'inconvénient de dépendre d'un critère et d'une mesure administrative: l'érection en commune de plein exercice d'une unité territoriale qui, en définitive, dépend du degré de concentration des populations européennes sur le territoire. Elle entraîne une réévaluation des populations urbaines des recensements précédents à chaque fois que le nombre des communes de plein exercice augmente; celui-ci est ainsi passé de 47 au recensement de 1948 à 48 à celui de 1954 et à 72 en 1960.

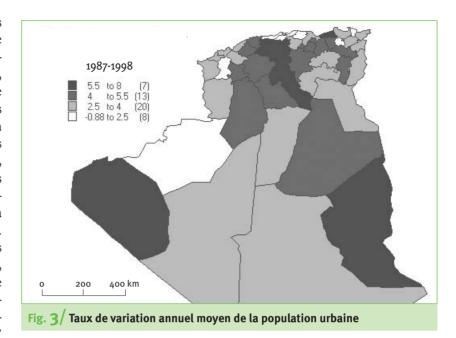
Tabl. $oldsymbol{4}/$ Critères de définition de la population urbaine aux différents recensements											
Critères de définitions	Période coloniale (1948, 1954, 1960)	1966	1977	1987	1998						
Taille minimum	non	4 ooo habitants	5 000 habitants	5 000 habitants	5 000 habitants						
Actifs agricoles /total actifs	non	₹25%	₹25%	₹25%	₹25%						
Entité de référence	commune	commune	agglomération	agglomération	agglomération						
Rang administratif	commune de plein exercice	non pris en compte	chefs-lieux de wilaya et de daïra	chefs-lieux de wilaya et de daïra	chefs-lieux de <i>wilaya</i> et de <i>daïra</i>						
Autres	concentration européenne	taux de croissance	équipement socio-éducatif	équipements socio-éducatifs	équipements socio-éducatifs et raccordement aux réseaux						
Population urbaine	943 000	3 778 000	6 687 000	11 444 000	16 966 937						
Wilaya (pluriel : wilayate) équiva	Wilaya (pluriel : wilayate) équivalente au département ; daïra (pl. : daïrate) équivalente à la sous préfecture.										

- 5. En Algérie coloniale, il y avait administrativement 3 types de communes en fonction du niveau de la population européenne: commune de plein exercice, commune mixte et commune indigène.
- 6. Une agglomération est définie, par les services statistiques, comme un groupement d'au moins 100 constructions, telles qu'aucune d'entre elles ne soit séparée de la plus proche de plus de 200 m. Dans les faits, il s'agit de la ville, de sa banlieue et des constructions la iouxtant iusqu'à ce que la dernière construction soit à une distance supérieure à 200 m par rapport à l'avant-dernière.

#### Critères de définitions

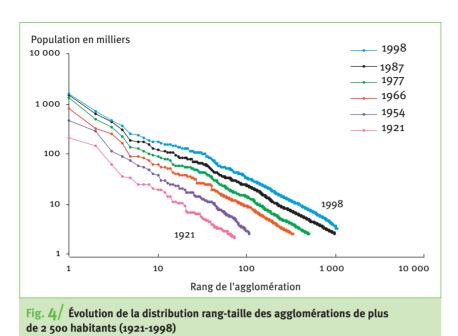
Au lendemain de l'indépendance, les critères changent de nature, la population active non agricole est le critère principal auquel l'on adjoint des critères qui servent à différencier les agglomérations<sup>6</sup> urbaines des agglomérations suburbaines, semi-urbaines ou semi-urbaines potentielles (considérées par les services statistiques comme en voie de transformation de rural en urbain). À partir de 1977, l'agglomération se substitue à la commune en tant qu'unité urbaine de base. Ce choix s'explique par le fait que les communes, notamment sur les Hauts-Plateaux et dans le Sahara, occupent de vastes surfaces et comprennent des villes peuplées; ces communes regroupent en leur sein, de ce fait, des populations urbaines et rurales qu'il est nécessaire de différencier. Ainsi dans le Nord de l'Algérie, les agglomérations d'Alger ou d'Oran par exemple, regroupent un ensemble de communes; par contre, les agglomérations urbaines des Hauts-Plateaux et du Sahara sont englobées dans des communes qui ne sont plus caractérisées comme urbaines. Car ces communes renferment parfois plusieurs agglomérations et comportent une forte proportion de population rurale avec un mode d'habitat le plus souvent épars. Les communes occupent des superficies plus vastes et ont des densités plus faibles dans le Sud (1,5 hab./km²) que sur les Hauts-Plateaux (51,3 hab./km<sup>2</sup>) et dans le Nord du pays (344,7 hab./km<sup>2</sup>).

En définitive, nous n'adopterons pas la finesse de la classification des agglomérations (urbain, semi-urbain, urbain potentiel) de l'Office des statistiques algérien; nous nous en tiendrons dans un premier temps aux seules agglomérations urbaines, d'autant que les populations de toutes ces classes sont intégrées par cet office dans la population urbaine totale. Cela se justifie d'autant plus qu'au recensement de 1977, 8 agglomérations dont la taille est supérieure à 20 000 habitants sont classées semiurbaines (2 en 1987) et 17 ayant une population de plus



de 10 000 habitants sont classées urbaines potentielles (57 en 1987). Cependant, la combinaison des critères utilisés pour déterminer les agglomérations urbaines a conduit à certaines contradictions; ainsi, si au-dessus de 10 000 habitants toutes les agglomérations de cette taille classées urbaines ou potentiellement urbaines ont vu leur population intégrée à la population urbaine totale, en revanche, sur les 260 agglomérations comprises entre 5 000 et 10 000 habitants en 1987, seulement 181 ont été considérées comme urbaines, alors que le seuil minimal défini pour l'urbain est de 5 000 habitants. Le classement non urbain de ces agglomérations est dû au critère relatif à la proportion de population active agricole. D'autre part, 49 des agglomérations de moins de 5 000 habitants sur les 543 de cette taille sont classées urbaines car elles sont des chefs-lieux de *wilaya* (3) ou de *daïra* pour les autres. En 1998, toutes les agglomérations urbaines ont plus de 5 000 habitants; mais 196 agglomérations de plus de 5 000 habitants dont 4 de plus de 10 000 sont classées semi-rurales à cause de critères relatifs à la population active non agricole et au raccordement aux différents réseaux d'eau, électricité et d'assainissement.

Il est par conséquent normal de penser à une sous-estimation de la population par les services statistiques, en revanche les réévaluations opérées par Redjimi (2000) surestiment incontestablement le niveau de la population urbaine algérienne aux différentes dates (56,7 % en 1977 et 65,8 en 1987). D'autant que Redjimi signale, à juste titre d'ailleurs, que le système urbain algérien est en formation et «que jusqu'à la période récente, le processus d'urbanisation de la population algérienne représente plus une agglomération de ruraux que le résultat d'une compétition entre villes, conséquence d'une urbanisation et d'une industrialisation anciennes» (Redjimi, 2000). Les seuils urbains (679 habitants en 1966, 886 en 1977 et 1238 en 1987) qu'il propose, estimés à partir de l'application de la loi de Zipf, sont irréalistes. Un grand nombre de ces agglomérations (haouch ou douar) ne disposent pas des infrastructures et des fonctionnalités nécessaires pour leur caractérisation d'urbaines et leur population est presque entièrement tournée vers l'activité agricole. Moriconi-Ebrard (1994)



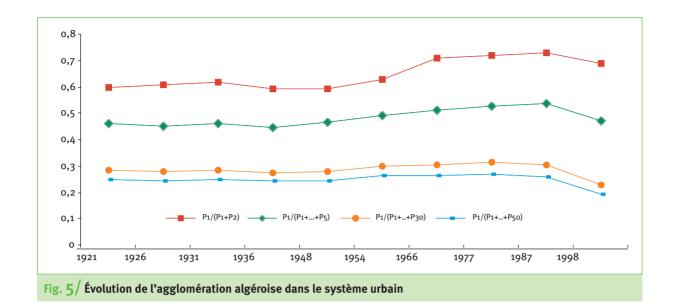
adopte un seuil de 10000 habitants pour les pays en développement, afin d'éviter d'assimiler «les simples gros bourgs » à des unités urbaines. Les services statistiques, en introduisant des critères liés aux raccordements aux différents réseaux, au niveau d'équipement et à la proportion de population active agricole, ont peut-être péché par excès de prudence en ne classant pas comme urbaines certaines agglomérations de taille proche ou supérieure à 10 000 habitants, mais sont probablement plus proches de la réalité urbaine algérienne.

Finalement, la définition de la population urbaine utilisée ne peut-être que sujette à discussion et il n'est pas illégitime (comme l'a fait Redjimi en faisant un choix théorique) de s'interroger sur la fiabilité du volume de la population urbaine fourni par les services statistiques. Tenant compte de tous ces éléments, une étude de la répartition de la population et de son évolution ne peut naturellement se contenter de l'analyse de la seule population urbaine, elle doit être complétée d'une analyse reposant sur la population agglomérée; elle nous permettra de mieux cerner l'importance et l'ampleur des phénomènes de concentration de population et de leur répartition sur le territoire algérien.

#### Une métropole de primatie modérée

La forme de la hiérarchie urbaine représentée sur un graphique rang-taille s'est globalement conservée au cours des cinquante dernières années; elle est cependant caractérisée par un léger renforcement de la domination de l'agglomération d'Alger sur les villes de rang immédiatement inférieur. Au recensement de 1998, on enregistre néanmoins un léger recul de cette domination. Les villes de rang 5 et 8 ont une population inférieure à ce que laisserait prévoir une relation de Zipf, d'où les inflexions de la courbe. La convexité de la courbe de 1998 entre le 9e et le 53e rang montre un renforcement de ce niveau de la hiérarchie (fig. 4).

La pente de la droite de régression qui ajuste la relation rang-taille est un indicateur du degré d'inégalité associé à la distribution des tailles de villes. On observe une diminution de cette valeur entre 1954 et 1998. Cela pourrait exprimer l'existence de deux processus qui agissent de manière concomitante: d'une part, une diminution de l'inégalité entre les unités du système urbain, avec cependant un accroissement des tailles de ville en haut de la hiérarchie du système urbain et, d'autre part, un rééquilibrage du système par le bas, avec l'apparition et le développement d'un plus grand nombre de petites et moyennes unités urbaines (Guérin-Pace, 1993). Ces conclusions



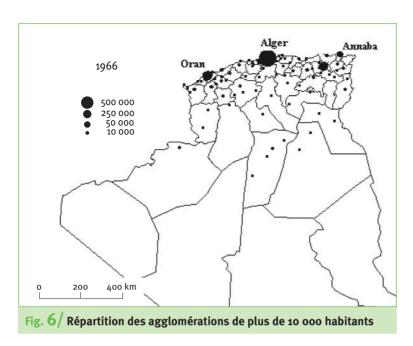
confirment celles de Redjimi (2000). Les différences dans les valeurs de la pente et dans leurs variations s'expliquent par le fait que Redjimi utilise des seuils urbains beaucoup plus faibles et dispose ainsi d'un plus grand nombre d'observations (voir chapitre 3). L'augmentation de la constante indique que la population de la ville de rang 1 est plus importante. Cependant, les tests ne valident les estimateurs que pour les recensements de 1921, 1977 et 1987.

L'ajustement par la méthode des moindres carrés comporte aussi des «biais non négligeables» (Guérin-Pace, Lesage, 2001). Nous avons alors estimé les paramètres de l'ajustement de la distribution par la méthode du maximum de vraisemblance. Les estimateurs ainsi obtenus pour les valeurs validées par les tests (1921, 1966, 1977 et 1987) ont une valeur qui diminue dans le temps et confirment les conclusions précédentes. Ces conclusions — diminution des inégalités relatives des tailles des villes et accroissement de la concentration de la population urbaine dans les villes petites et moyennes — nous conduisent naturellement à approfondir l'analyse du système urbain en nous intéressant aux caractéristiques de primatie de la principale métropole ainsi qu'à la répartition spatiale des unités urbaines.

Alger, la ville de rang 1, est actuellement la seule agglomération de plus d'un million d'habitants (1,6 million en 1998). Le rapport entre les populations des unités urbaines de rang 1 et 2 (Oran 0,7 million d'habitants en 1998) s'est accru jusqu'en 1966, puis a connu une légère décroissance. Cependant, comparé à l'armature urbaine des pays voisins, le poids de l'agglomération d'Alger dans le système urbain algérien semble relativement moins grand que celui de Tunis ou de Casablanca<sup>7</sup>. De plus, il connaît une décroissance relative: il y a cinquante ans, un urbain sur quatre vivait dans l'agglomération algéroise, un sur huit seulement en 1998; le poids de l'agglomération algéroise dans la population urbaine du pays a d'abord connu une période de légère croissance puis a enregistré une décroissance relative à partir de 1977<sup>8</sup>.

Globalement, le caractère primatial de la capitale s'est renforcé (fig. 4)<sup>9</sup>. Si l'on utilise la comparaison internationale, on peut conclure que la métropole algéroise est passée en un demi-siècle d'une faible primatie à une primatie modérée. La primatie

- 7. En 1999, le poids de sa population dans l'ensemble de la population urbaine algérienne n'est que de 12,6% alors qu'il est de 34,4% pour la ville de Tunis et 20,8% pour la ville de Casablanca (Baudelle, 2000).
- 8. 24,0% en 1948, 24,5% en 1954 et 25,0% en 1966, 20,2% en 1977, puis 13,2 % en 1987 et 12,6% en 1998.
- 9. De 1921 à 1954, il n'y avait pas de dominance absolue d'Alger sur les autres grandes agglomérations; Alger (355 000 habitants pour la ville et 600000 pour l'ensemble de l'agglomération algéroise) ne constituait pas une métropole écrasant les grands centres urbains de rang immédiatement inférieur: Oran (292 000 habitants pour la ville et 361 000 pour l'ensemble de l'agglomération oranaise), Constantine (143 000 habitants) et Bône (112000 habitants).



algéroise s'est renforcée jusqu'en 1987 par rapport aux villes de rang immédiatement inférieur. Si on utilise les indices Prim<sub>1</sub> et Prim<sub>5</sub><sup>10</sup> on constate que ces indices sont en hausse jusqu'en 1987, puis déclinent au recensement suivant. Mais le rapport est resté relativement stable si l'on rapporte le poids de l'agglomération algéroise au poids cumulé des trente ou cinquante agglomérations urbaines de rang inférieur (fig. 4 et 5).

Si l'on prend en compte la population des quatre plus grandes agglomérations, on constate que leur poids dans la population urbaine totale a connu une décroissance au cours des deux dernières décennies; ainsi un urbain sur quatre réside dans

l'une des quatre plus grandes agglomérations, alors qu'ils étaient presque un sur deux il v a cinquante ans. On peut conclure que si la primatie algéroise s'est renforcée par rapport aux agglomérations immédiatement inférieures, on observe par contre une stabilité par rapport à l'ensemble du système urbain qui ne peut s'expliquer que par sa plus grande densification. En d'autres termes, la croissance urbaine concerne de plus en plus des agglomérations de rang inférieur dans la hiérarchie urbaine, malgré le renforcement de la primatie algéroise (fig. 6, 7 et 8).

Le renforcement de la primatie algéroise par rapport aux villes de rang immédiatement inférieur, dans les années qui ont suivi l'indépendance, s'explique par le recouvrement de l'ensemble de ses fonctions de capitale — administratives, gouvernementales, diplomatiques — d'un pays indépendant. Elle a vu de plus son rôle économique renforcé, au moins dans les dix premières années, par le développement des zones industrielles (Rouiba-Réghaïa, 45 000 emplois industriels) qui lui étaient rattachées. L'agglomération d'Alger a ainsi acquis l'ensemble des fonctions qui font d'elle une métropole nationale: siège du pouvoir politique, pôle bancaire, regroupement des sièges sociaux d'entreprises d'envergure internationale, carrefour et point de contrôle des flux d'hommes et de produits, centre culturel à grand rayonnement, etc. (Troin, 2000). Les agglomérations de rang inférieur jouent un rôle de métropoles régionales de premier ordre (Oran, Constantine, Annaba) ou de second ordre (Tiaret, Tlemcen, Sétif Batna) (Redjimi, 2000).

Si la forme de la hiérarchie urbaine a peu varié depuis 1921, par contre, la place de certaines villes dans la hiérarchie s'est sensiblement modifiée, le plus souvent en faveur des villes situées sur les Hauts-Plateaux ou au nord du Sahara et au détriment de certaines unités urbaines localisées sur le littoral méditerranéen; par exemple Jijel (littoral), classée au 15e rang en 1954, est passée au 27e en 1998 et Relizane du 14e au 30e rang. Alors que Batna et Djelfa situées sur les Hauts-Plateaux à la limite de la zone saharienne sont passées respectivement du 30e au 5e rang et du 43e au 11e. Certaines

10.  $Prim_1 = P_1/(P_1+P_2)$  et  $Prim^5 = P_1/(P_1+...+P_5)$ , etc. villes sahariennes ont connu une progression relativement forte dans la hiérarchie urbaine; Ouargla, Béchar, ou Ghardaïa passent respectivement aux 17e, 18e et 21e rangs alors qu'elles étaient au-delà du 25e rang en 1954. Biskra est l'une des rares villes sahariennes qui a vu son rang régresser (du 7<sup>e</sup> au 9<sup>e</sup> rang) pendant la même période. Cela montre que le Nord-Est du Sahara et les villes limitrophes des Hauts-Plateaux prennent de plus en plus d'importance dans le système urbain algérien. Elles sont d'ailleurs parmi les agglomérations qui ont connu des taux de variation relativement élevés pendant ces dernières décennies.

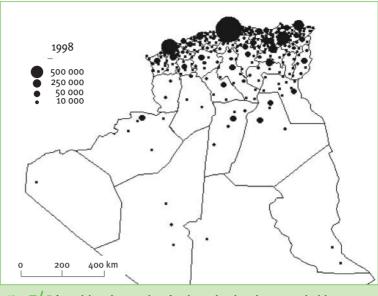


Fig. 7/ Répartition des agglomérations de plus de 10 000 habitants en Algérie

## Croissance plus rapide de la population des petites et moyennes agglomérations

Ces changements de rang préfigurent probablement une modification de la répartition de la population algérienne dans l'espace contrebalançant le processus de littoralisation hérité de la période coloniale. Est-ce que ces changements concernent l'ensemble du système urbain ou sont-ils limités aux seules agglomérations de plus de 100 000 habitants? Ils résultent d'un différentiel de croissance de la population des différentes

agglomérations. Redjimi signale que, jusqu'en 1987, la croissance urbaine est plus rapide dans les villes petites et moyennes. Est-ce que le phénomène s'est poursuivi dans les résultats du recensement 1998? Et concernent-ils seulement le littoral méditerranéen où l'ensemble du territoire? Dans un premier temps, nous limiterons notre analyse aux agglomérations classées urbaines puis nous l'étendrons aux agglomérations de plus de 2500 habitants.

Le nombre des agglomérations de plus de 5 000 habitants a été multiplié par

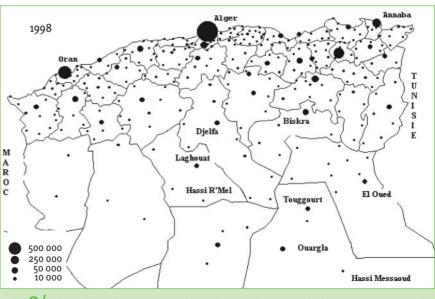


Fig. 8/ Répartition des agglomérations de plus de 10 000 habitants dans le Nord de l'Algérie

6 en une trentaine d'années. Cependant, l'élément le plus spectaculaire est la progression du nombre des agglomérations de plus de 100000 habitants. Entre 1966 et 1998 il a pratiquement doublé tous les 10 ans (tabl. 5). Auparavant, il avait fallu un peu plus de trente ans (1921-1954) pour que leur nombre augmente d'une seule unité. Mais le poids de la population de ces agglomérations (plus de 100000 habitants) dans la population urbaine totale est resté relativement stable. Par contre, les agglomérations de 50 000 à 100 000 habitants qui se sont accrues en nombre dans une proportion moindre que les villes de la taille supérieure, ont vu leur poids dans la population urbaine totale connaître une régression sensible, de 17 % en 1966 à 13 % en 1998.

Tabl. $5/\acute{E}$ volution de l'armature urbaine par classes de taille entre 1966 et 1998												
Taille des	1966		19	77	19	87	1998					
agglomérations	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%				
Alger (28 arrond.)												
> 100 000 hab.	4	4,2	8	3,8	16	3,5	32	5,5				
de 50 à 100 000	10	10,5	16	7,3	26	5,8	34	5,9				
de 20 à 50 000	27	26,3	38	18,2	79	17,7	114	19,7				
de 10 à 20 000	34	48,4	70	33,2	92	20,6	201	34,7				
de 5 à 10 000	20	10,6	47	22,3	185	41,4	198	34,2				
₹5 000			32	15,2	49	11,0						
Total	95 100		211	100	447 100		579	100				
Source : ONS, données	Source : ONS, données statistiques n° 311, 2000											

Les agglomérations de moins de 50 000 habitants ont supporté une grosse partie de la croissance urbaine de ces vingt dernières années, plus particulièrement les villes de moins de 20000 habitants dont le nombre a été multiplié par 7 en 32 ans (tabl. 5). Cette croissance s'explique en partie par les politiques urbaines mises en œuvre pour freiner la croissance des quatre grandes agglomérations dont le tissu urbain était saturé<sup>11</sup>. Une partie de leur croissance s'est reportée soit sur des villes nouvelles: Bab-Ezzouar (55 000 habitants en 1987), Boumerdès et Dar-el-Beida (30 000 habitants en 1998) pour Alger, Sidi-Amar (40 000 habitants en 1998) pour Annaba; soit sur de petites agglomérations proches des capitales régionales, qui ont vu leur population plus que tripler en une vingtaine d'années (entre 1966 et 1987): Gdyel et Arzew pour Oran, Bordj El Kiffan, Réghaïa et Aïn Bénian pour Alger, Khroub pour Constantine, etc.

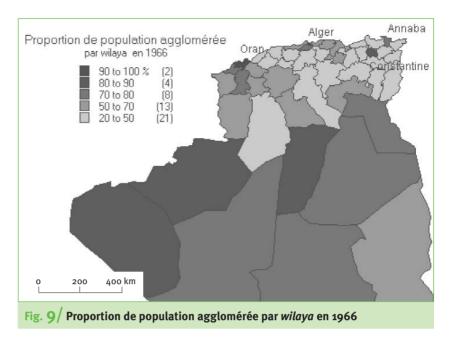
Ainsi, les déficits en agglomérations grandes et moyennes dans le système urbain algérien constatés aux recensements de 1954 et 1966 se résorbent progressivement; le niveau intermédiaire de la hiérarchie s'est renforcé. Cependant, les quatre grandes agglomérations conservent une domination assez forte dans la hiérarchie urbaine algérienne, bien que des reclassements se soient opérés au cours de la dernière décennie dans les rangs suivants, au profit des agglomérations des zones arides comme souligné précédemment.

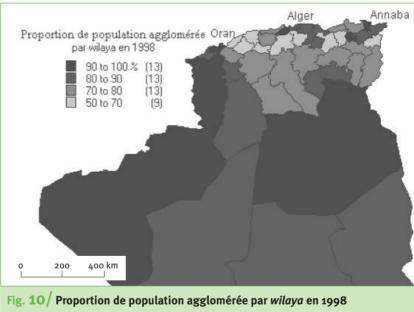
La croissance urbaine s'est accompagnée d'un processus d'agglomération des populations dans un pays où les deux tiers de la population étaient nomades et seminomades au milieu du XIXe siècle et où, en 1966, le recensement indiquait près de la moitié de la population en habitat épars<sup>12</sup>. Ainsi, entre 1966 et 1998, la population agglomérée est passée de 53 % (6,4 millions) à 81 % de la population totale (23,6 millions); et si, en 1966, 21 wilayate avaient moins de 50 % de population agglomérée, en 1998, aucune n'en avait moins de 50 % et, à cette dernière date, 26 des 48 wilayate ont

11. À Alger, au début de la décennie 1980-1990, une opération brutale de destruction de l'habitat précaire a été engagée; des camions militaires ont reconduit les habitants dans leur région d'origine. Les programmes de logements sociaux ont été localisés en dehors des grandes agglomérations et les investissements industriels dans ces villes et dans les zones proches ont été bloqués.

<sup>12.</sup> Habitat distant de 200 m minimum, en 1998 la population éparse ne représente plus que 19% de la population totale et, pour la première fois, sa régression n'a pas été que relative; en nombre absolu elle est passée de 6.7 millions en 1987 à 5,4 en 1998.

plus de 80 % de la population agglomérée des populations agglomérées (fig. 9 et 10). Cette croissance de la population agglomérée s'est accompagnée d'un accroissement du nombre des agglomérations de plus de 2500 habitants; il est passé de 333 en 1966 à 1016 en 1987 et 1059 en 1998 pour les plus de 3 000 habitants (tabl. 6). Elles sont de différents types: ce sont aussi bien des ex-villages agricoles socialistes, que d'anciens douars qui ont vu leur habitat se resserrer par suite de nouvelles constructions; mais il v a aussi des agglomérations anciennes à l'écart de la politique de développement comme les agglomérations littorales de la wilaya de Tizi-Ouzou (Azzefoun et Tighzirt par exemple), de Jijel ou de la wilaya d'Alger (comme Tamenfoust), non concernées par les investissements touristiques localisés principalement à l'ouest d'Alger. Il y a aussi les anciens ksour du Sud algérien comme Tit et Tamentit dans la wilaya d'Adrar. Les banlieues des agglomérations movennes ou grandes ont souvent plus de 5 000 habitants, car elles ont généralement vu s'y localiser l'ensemble des programmes de





logements sociaux réalisés par l'État et se sont intégrées au tissu de l'agglomération principale.

La tendance au regroupement des populations rurales dans des agglomérations de plus en plus nombreuses s'explique par les pratiques de l'État et des services publics d'une part, et par l'action des individus d'autre part. La politique agraire menée par l'État pendant la période 1972-1981 a privilégié ce regroupement de population par la construction de villages (appelés villages agricoles socialistes) réunissant plus d'une centaine de constructions. Sur les 1 000 villages programmés, 350 ont été réalisés. Globalement, l'offre d'habitat rural a toujours, pour des raisons

de rentabilité des infrastructures sociales, favorisé les constructions groupées. Les individus, pour pouvoir bénéficier des infrastructures diverses (routes, électricité, eau, écoles, centres de santé, etc.), mises en place par les pouvoirs publics, ont eu tendance à se rapprocher des agglomérations où elles ont été implantées.

Ainsi, les petites et moyennes agglomérations jouent dans le système urbain différents rôles selon la position qu'elles occupent dans l'espace national. Une partie d'entre elles, proches des grandes agglomérations au tissu urbain saturé, sont des cités-dortoirs à l'instar des villes précédemment citées; elles bénéficient du report d'une partie de la croissance de la grande agglomération voisine mais aussi de l'arrivée de nouveaux migrants (Bab-Ezzouar, Boumerdès, Sidi Moussa, Sidi-Ammar, Aïn Smara, etc.). D'autres agglomérations jouent probablement un rôle de relais aux migrations vers les grandes villes et fixent momentanément une population rurale potentiellement mobile: c'est le cas d'un grand nombre d'agglomérations dont la croissance annuelle moyenne a dépassé les 10 % entre 1977 et 1987 sans raisons apparentes (en l'absence d'enquête de vérification sur le terrain); il n'y a pas, dans la région où elles sont implantées, d'investissements (industriels, touristiques ou administratifs) susceptibles de justifier (par le nombre d'emplois créés et l'attraction de la main-d'œuvre), des taux de croissance annuels d'une telle ampleur. C'est le cas des villes de Bir-El-Ater et de Cheria dans la wilaya de Tebessa, de Taher dans la wilaya de Jijel, de Hassi-Bahbah et de Messad dans la wilaya de Djelfa. D'autres semblent répondre à des actions incitatives des pouvoirs publics ou à une anticipation de cette action : Aïnoussera (9,9 % de croissance annuelle), envisagée un instant comme ville de repli des fonctions de commandement de la capitale, puis comme une ville où seraient concentrées des activités de recherche. Pour un petit nombre d'agglomérations, c'est le facteur production qui domine: Adrar (15 % de croissance) dans le grand Sud, où s'implantent des activités agro-industrielles, ou M'sila (10000 emplois industriels en 1987) sur les Hauts-Plateaux, Hassi-Messaoud (12,7 % en 1987 et 14,4 % en 1998) et Hassi R'Mel (8,8 %), où se situent les industries pétrolières dans le Sud. Tamanrasset, avec 16 % de croissance annuelle moyenne est un relais de la migration africaine.

Les métropoles (nationale ou régionales) situées sur le littoral ont vu leur taux de croissance annuel passer de plus de 4 % à parfois moins de 1 % (Alger 0,36 %); mais, le plus souvent, des agglomérations voisines ont bénéficié, dans la même période, de

Tabl. <b>6</b> / É	volution	de la p	opulation d	es agglo	mérati	ons de plus	de 2 500	) habit	ants entre 1	966 et 1	998	
Taille des	1966				1977	,		1987	7	1998*		
agglomérations	Nombre %		Population	Nombre %		Population	Nombre %		Population	Nombre	Population	
Alger (28 arr.)			943 351			1 353 826			1 507 241		1 569 897	
> 100 000	4	1,2	1 558 144	8	1,6	2 830 660	16	1,6	4 4543 33	32	7 098 384	
de 50 à 100 000	10	3,0	665 157	16	3,1	1 001 082	25	2,6	1 697 332	34	2 212 786	
de 20 à 50 000	27	8,1	777 257	38	7,4	1 229 367	76	7,8	2 397 367	114	3 434 335	
de 10 à 20 000	46	13,8	626 193	70	13,7	1 034 745	94	9,1	1 338 646	205	2 764 014	
de 5 à 10 000	84	25,2	604 166	109	21,3	768 105	260	25,6	1 796 913	390	2 697 993	
2 500 à 5 000	162	48,6	556 153	271	52,9	956 011	543	53,4	1 887 713	284*	1 146 524	
Total	333	100	4 787 070	512	100	7 819 970	1016	100	13 572304	1059*	19 354 036	
Source : ONS ; * en 199	8 ne sont di	sponible	s que les chiffre	s des agglo	mération	s de plus de 3 c	ooo habitan					

taux de croissance proches de 10 %. Les agglomérations de plus de 100 000 habitants situées sur les Hauts-Plateaux, conservent des taux relativement forts compris entre 2 et 4 % (Batna, Saida, Djelfa, Tebessa). Celles du Nord-Est du Sahara ont des taux supérieurs à 4 % (Ghardaia, Ouargla, Touggourt) (fig. 11 et 12).

En haut de la hiérarchie urbaine, on note une affirmation plus grande des agglomérations de plus de 100 000 habitants situées sur les Hauts-Plateaux et dans le Nord-Est du Sahara, qui continuent à avoir des taux de croissance relativement plus élevés que les agglomérations de taille similaire situées dans la zone littorale. Il reste à vérifier que la densification du système urbain algérien en bas de

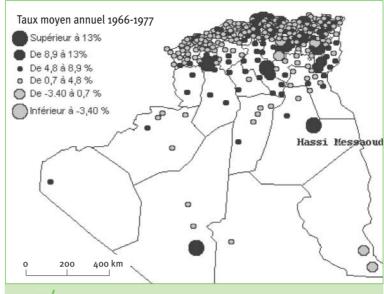


Fig. 11/ Croissance des agglomérations de plus de 10 000 habitants entre les recensements de 1966 et 1977 en Algérie

la hiérarchie concerne aussi les régions arides et semi-arides.

## Un léger rééquilibrage dans la répartition spatiale de la population et des agglomérations?

L'analyse de l'urbanisation et de la croissance urbaine selon les trois régions définies précédemment montre de forts déséquilibres dans la répartition des agglomérations

urbaines. Ainsi, en 1998, 12 des 32 agglomérations de plus de 100 000 habitants, 11 des 34 de 50 000 à 100000 habitants et 55 sur 114 agglomérations de 20 000 à 50 000 habitants sont situées sur la bande littorale (1,7 % du territoire total). Cependant la comparaison avec les situations antérieures montre une évolution certaine et non négligeable dans la répartition régionale des populations totales et agglomérées. On note d'abord un rééquilibrage en faveur de la zone des Hauts-Plateaux et du Sahara. Comparé à 1977 et 1987, il y a, en proportion, moins de population

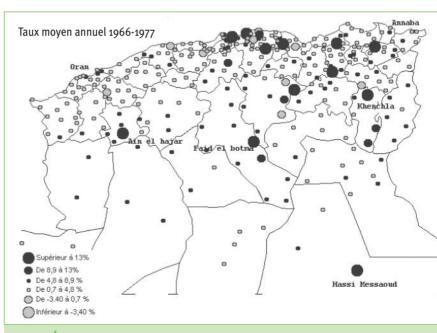


Fig. 12/ Croissance des agglomérations de plus de 10 000 habitants entre les recensements de 1966 et 1977 dans le Nord de l'Algérie

dans la zone littorale et plus dans les autres zones, mais il est impossible d'affirmer que ce rééquilibrage est le résultat de la fécondité différentielle ou du ralentissement des migrations interrégionales au profit des migrations intrarégionales (tabl. 7).

Par contre, l'analyse de la répartition des agglomérations de plus de 5 000 habitants, comparée à celle de 1954, montre des modifications relativement importantes; il y a une tendance à la densification du système urbain à l'échelle de tout le pays, mais aussi dans ses différentes régions. Ainsi, en 1954, au Sahara, territoire de près de 2 millions de km<sup>2</sup>, il n'y avait qu'une dizaine d'agglomérations dont la taille dépassait les 5000 habitants. Le réseau urbain ne comprenait aucune grande ville et un très petit nombre de petites et moyennes agglomérations. La population agglomérée vivait essentiellement dans des oasis ou des ksour qui regroupaient quelques centaines d'individus chacun. En 1998, il y a un véritable réseau d'agglomérations urbaines qui regroupe 8 fois plus d'agglomérations qu'en 1954. Contrairement à la situation qui prévalait il y a une cinquantaine d'années, on trouve des agglomérations de toutes les tailles en nombre relativement grand, dont 6 agglomérations de plus de 100 000 habitants (tabl. 7). En dehors de Béchar (130 000 en 1998), toutes ces agglomérations sont situées au Nord-Est du Sahara, où sont localisés les champs pétroliers. Le réseau urbain est plus dense dans cette zone que dans le reste du Sahara, le sort de ces agglomérations étant probablement plus ou moins lié au développement de l'industrie pétrolière.

Dans la zone intermédiaire (steppes et hautes plaines), le nombre des agglomérations urbaines de plus de 10000 habitants a été multiplié par 12 entre 1954 et 1998. On y trouve 14 agglomérations de plus de 100 000 habitants et 21 de 50 000 à 100 000 habitants (respectivement 1 et 3 en 1954). Les agglomérations urbaines de taille inférieure sont relativement nombreuses. Les wilayate constituant cette zone ont jusqu'à présent eu des soldes migratoires négatifs, notamment Médéa (-59 581 entre les recensements de 1987 et 1998), M'Sila, Saïda; elles ont bénéficié d'importants investissements industriels pendant la période où l'Algérie mettait en œuvre sa politique d'industrialisation. Ainsi, ont été implantés un complexe pharmaceutique produisant des antibiotiques à Médéa, un complexe de production de matériel hydraulique dans la ville voisine de Berrouaghia; à Batna ont été implantées plusieurs entreprises industrielles (13) dont plusieurs unités textiles, à Saïda 9 entreprises, dont un complexe de production de papier et à Tiaret (10), devait être implantée une usine de montage d'automobiles, avec Fiat, qui n'a jamais vu le jour bien que l'ensemble des travaux publics aient été réalisé.

Ces ensembles industriels emploient en général plusieurs milliers d'ouvriers et sont dans une situation relativement précaire; ils ne survivent qu'avec l'appui du

Tabl. <b>7</b> /	Tabl. <b>7</b> / Répartition régionale des agglomérations de plus de 5 000 habitants (1954-1987-1998)													
Taille des	Tell (littoral)			Steppes et hautes plaines				Sahara		Algérie				
agglomérations	1954	1987	1998	1954	1987	1998	1954	1987	1998	1954	1987	1998		
> 100 000 hab.	2	9	12	1	5	14	0	2	6	3	16	32		
de 50 à 100 000	3	7	11	0	14	21	1	5	2	4	26	34		
de 20 à 50 000	9	34	55	3	35	44	0	10	15	12	79	114		
de 10 à 20 000	9	45	110	9	36	79	6	11	16	24	92	205		
de 5 à 10 000	21	121	187	9	94	161	3	19	42	33	234	390		
Total	44	216	375	22	184	319	10	47	81	76	447	775		
Données reconstituées à	i partir de C	NS, 1988 e	t 2000 et S		générales o	de l'Algérie,	1954, 1960							

Trésor public. Ils ont en effet été implantés dans des régions sans tradition industrielle, ils doivent recruter leur main-d'œuvre dans un bassin d'emploi relativement étendu entraînant des frais de formation et de transport du personnel (migrations pendulaires de plus de 100 km); ils sont confrontés à des coûts de production élevés et ont une productivité faible, d'où un fort endettement auprès des banques et du Trésor public. Leur avenir semble menacé par les réformes économiques en cours, qui prévoient la privatisation des entreprises publiques ou leur fermeture en cas d'absence d'acquéreur (M'sila a perdu, en l'an 2000, les trois quarts de ses 10000 emplois industriels). Les mesures allant dans le sens de la désindustrialisation de ces

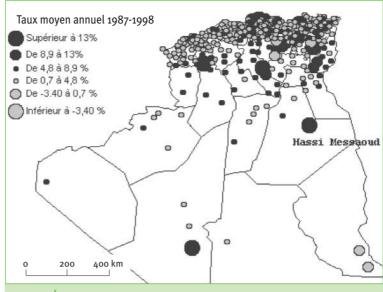


Fig. 13/ Croissance des agglomérations de plus de 10 000 habitants entre les recensements de 1987 et 1998 en Algérie

agglomérations (obsolescence technologique, faiblesse de la productivité du travail, déficit financier structurel des entreprises), peuvent conduire à une relance des mouvements migratoires vers les villes du littoral au potentiel industriel plus fort et surtout doté d'un tissu industriel plus ancien et susceptible de mieux résister aux transformations en cours car pouvant intéresser le capital privé.

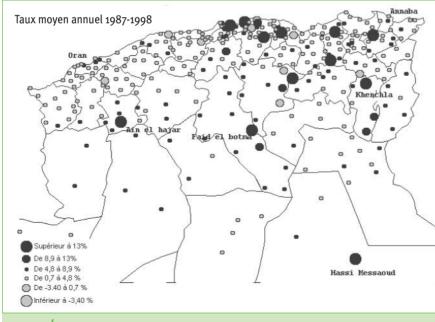


Fig. 14/ Croissance des agglomérations de plus de 10 000 habitants entre les recensements de 1987 et 1998 dans le Nord de l'Algérie

En conclusion, on peut affirmer que la densification du système urbain algérien concerne aussi bien les zones littorales que les zones steppiques et sahariennes. Dans le Nord-Est du Sahara qui recèle les champs d'hydrocarbures se constitue un réseau de villes de plus en plus dense et englobant toutes les tailles de la hiérarchie urbaine.

#### Conclusion

Le rythme accéléré de la croissance urbaine durant les dernières décennies a fortement marqué la configuration et le fonctionnement des réseaux urbains régionaux et de l'armature urbaine nationale. Il y a un très grand contraste entre les principales agglomérations littorales, qui concentrent activités, main-d'œuvre qualifiée, infrastructures et équipements structurants, d'une part, et le reste du pays, relativement sous-équipé et pauvre, d'autre part. La proportion de population éparse dans la population totale ne cesse de décroître, la concentration des populations dans des agglomérations de taille diversifiée, dont le nombre ne cessait d'augmenter, a entraîné une modification du système urbain par l'accroissement des agglomérations de taille petite et moyenne et par le développement d'agglomérations de plus de 100 000 habitants dans le Nord du Sahara et dans les zones proches de celui-ci. Ce contraste risque de s'accroître, dans les prochaines années, en raison de l'insécurité (villes sécurisées et zones rurales livrées aux exactions des groupes armés), du désinvestissement et du développement de la pauvreté et de la misère dans les campagnes.

Il n'est pas possible de conclure pour l'instant que les tendances ci-dessus sont durables et peuvent connaître des prolongements dans les prochaines décennies. En effet, la crise économique qui s'est développée au cours des dernières années, doublée d'une crise politique marquée de violence contre les populations rurales, peuvent orienter à nouveaux des flux migratoires vers les zones plus sûres (les grandes villes du Nord du pays) et conduire au démantèlement des complexes industriels considérés comme obsolètes et peu viables dans des régions sans tradition industrielle et connaissant des difficultés de disponibilité en eau, de qualité des infrastructures routières, de faiblesse des moyens de communication, etc. Cette probabilité se renforce si la privatisation des entreprises publiques algériennes, nécessaire et inévitable, ne prend pas en compte les particularités imposées par les problèmes d'aménagement du territoire qui exigent le soutien de certaines de ces entreprises (localisées à la limite des zones sahariennes) par l'utilisation d'une partie de la rente pétrolière à leur profit.

Les agglomérations de taille supérieure à 100 000 habitants dans les zones steppiques et désertiques posent de véritables problèmes d'aménagement du territoire (insuffisance des infrastructures de communication intrarégionale, rareté des ressources en eau) et d'aménagement urbain, tant leur viabilité est menacée par la fragilité des systèmes écologiques qui les entourent et par les problèmes que pose l'existence de ces grandes agglomérations dans des espaces a priori inappropriés. La gestion des déchets urbains et des rejets des eaux usées (en l'absence de cours d'eau) impose des contraintes fortes, d'autant que, concernant les eaux usées, les stations d'épuration installées en Algérie (70) sont pratiquement inopérantes faute d'une maintenance adéquate. La qualité de vie offerte dans ces agglomérations peut considérablement s'en ressentir et relancer les migrations vers les zones littorales.

## Références

- Annuaires statistiques de L'Algérie, « Répertoires des communes aux recensements pour les années 1948, 1954, 1960 ». Alger: Statistique générale de l'Algérie.
- Conseil national Économique et social (1998). « Rapport sur la ville algérienne ou le devenir urbain du pays », douzième session, *Bulletin officiel*, n° 6, p. 96-164.
- OFFICE NATIONAL DES STATISTIQUES (1988). «L'Armature urbaine 1987». Les collections statistiques, n° 4 hors série, 3° trimestre, 120 p.
- OFFICE NATIONAL DES STATISTIQUES (1992). Évolution des agglomérations 1966-1977-1987. Alger: ONS, Direction des statistiques régionales et de la cartographie, coll. « Statistiques », 214 p.
- Office National des Statistiques (1999). 4<sup>e</sup> recensement général de la population et de l'habitat, 1998 : principaux résultats. Alger : ONS, coll. « Statistiques », n° 80, 180 p.
- OFFICE NATIONAL DES STATISTIQUES (2000). Évolution des agglomérations 1966-1977-1987. Alger: ONS, Direction technique chargée des Statistiques régionales et de la cartographie, coll. « Données statistiques », n° 311, 4 p.
- AIT BELKACEM L. (1993). «Approche de la croissance urbaine en Algérie à travers les recensements de la population et de l'habitat » ONS, coll. «Statistiques », n° 34, p. 1-14.
- AOURAGH L. (1996). Mouvements de la population et conséquences sur les espaces urbanisés en Algérie. Arab Regional Population Conference, Actes du Congrès régional arabe de population, Le Caire, vol. 4, p. 181-197.
- BERNARD A. (1929). L'Algérie. Paris: librairie Alcan, 523 p.
- BAUDELLE G. (2000). Géographie du peuplement. Paris : Armand Colin, 192 p.
- COTE M. (1988). L'Algérie ou l'espace retourné. Paris: Flammarion, 362 p.
- Demontès V. (1923). L'Algérie économique, les populations algériennes. Alger: Imprimerie algérienne, 498 p.
- Guérin-Pace F. (1993). Deux siècles de croissance urbaine, la population des villes françaises de 1831 à 1990. Paris : Anthropos, 205 p.
- GUÉRIN-PACE F., LESAGE (2001). «Le système urbain français: les mesures de l'inégalité de distribution de type parétien ». *Histoire & Mesure*, vol. XVI, nº 1/2, p. 157-183.
- HAEDO FRAY DIEGO DE (1998). «Topographie et histoire générale d'Alger», Traduit par MM. Monnereau et A. Berbbrüger; in *Revue Africaine* T. XXIV, 1870-71, Alger, réédition Bouchène.
- KATEB K. (1998). L'Histoire statistique des populations de l'Algérie pendant la période coloniale 1830-1962. Paris: EHESS, thèse de doctorat, 490 p.
- MOKADDEM A. (1989). L'Urbanisation en Algérie. Alger: ONS, coll. « Statistiques », nº 23, p. 1-5.
- MORICONI-EBRARD F. (1993). L'Urbanisation du Monde depuis 1950. Paris : Anthropos : coll. «Villes », 372 p.
- MORICONI-EBRARD F. (1994). Géopolis pour comparer les villes du monde. Paris : Anthropos, coll. «Villes», 246 p.
- Pumain D. (1982). La Dynamique des villes. Paris: Economica, 231 p.
- RAHMANI C. (1982). La Croissance urbaine en Algérie. Alger: OPU, 317 p.
- Redjimi M. (2000). *De l'empire à l'État démiurge, la recomposition du territoire algérien (1830-1990)*. Montpellier: Université de Montpellier III, thèse de doctorat de géographie, 589 p.
- SARI Dj. (1993). « Deux décennies d'urbanisation sans précédent en Algérie », in *Croissance démo-graphique et urbanisation, actes du séminaire international de Rabat (15-17 mai 1990*), Paris : Presses universitaires de France, p. 371-377.
- Semmoud B. (1997). «L'armature urbaine et l'organisation régionale en Algérie. Sur le rôle particulier des petites et moyennes villes ». *Cahiers du Gremamo*, n° 14, p. 41-54.
- TROIN J.-F. (2000). Les Métropoles des «Sud». Paris: Ellipses, coll. «Carrefour de géographie», 160 p.